



EDUCATION DES CHIENS DE TROUPEAUX BOVINS/OVINS- COMPORTEMENT ANIMAL - INITIATION (4 JOURS)

Objectifs:

Apprendre les bases du travail d'éducation de son chien de troupeau.

Programme:

16 janvier :

Connaître et savoir mettre en oeuvre les fondamentaux sur les ordres de direction - Mise en évidence de la position midi sur des animaux en parc. - Travail sur animaux en parc pour conforter les ordres de directions puis le STOP.



UNION EUROPÉENNE



WWW.QUALICERT.FR



13 février :

Connaître et savoir mettre en place les fondamentaux du travail sur animaux - Vérification que les ordres de directions puis le STOP sont bien acquis. - Travail sur animaux en libre.



16/01, 13/02, 11/03 et 21/04
2026



Espaon, Gers

11 mars :

Savoir exécuter les ordres en présence du troupeau - Travail sur animaux libres. - Renforcement du chien dans son rôle d'arrêtateur.

21 avril :

Analyser sa pratique de conduite de chien de troupeau Ajustement du travail avec notre chien sur animaux en libre. Récapitulatif des 4 journées.

Intervenant.es : Pierre Nard de l'Institut de l'élevage
Responsable de formation:
François LAMBONI

Bulletin d'inscription

FORMATION : EDUCATION DES CHIENS DE TROUPEAUX

DATES : 16 janvier, 13 février, 11 mars, 21 avril 2026

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE:

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- chef(fe) d'exploitation
- salarié.e agricole
- cotisant.e solidaire
- porteur.euse de projet
- autre, précisez:

Date d'installation le cas échéant:

.....



FORMATION PROFESSIONNELLE EDUCATION DES CHIENS DE TROUPEAUX

INFORMATIONS PRATIQUES :

Durée : 28H

Public : Paysan.nes et porteur.euses de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : Espaon, Gers de 9h30 à 17h30.

Repas de midi : Repas tiré du sac pris sur place.

Accessibilité handicap : Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès à votre situation.

Coût et prises en charge: deux possibilités de financement

- **Prise en charge VIVEA** : agriculteurs installés à jour de leur cotisation professionnelle (chef d'exploitation, cotisant solidaire) et porteurs de projet avec PPP validé. Des documents vous seront demandés pour justifier de votre situation. Votre enveloppe formation sera décomptée de : 868 euros

- **Financement personnel** : 400 euros. (100 euros par jour)

Crédit d'impôt : Si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités de fin de formation :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de service de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site sur l'onglet "Formations".

Fait à : Le
Signature

VOS ATTENTES SUR CETTE FORMATION:

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....
.....
.....
.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour les non-éligibles Vivea **avant le 9 janvier 2026** à l'adresse suivante :



ADEAR 32/ Association pour le développement de l'emploi agricole et rural

56 avenue des Pyrénées
32 000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 / 07 77 39 52 04 ou à
f.lamboni@adear32.fr

Numéro d'activité de formation : 73320036332